

« Folie à temps partiel »

Plusieurs associations de soutien aux personnes concernées par les troubles psychiques dans le canton de Vaud, de Neuchâtel et de Fribourg publient un livre à l'occasion de leurs anniversaires

me Le Graap fête ses 30 ans, l'Anaap et l'Afaap, 25 ans. L'occasion pour ces associations de soutien aux personnes atteintes dans leur santé mentale de revenir sur leurs combats et offrir des pistes d'avenir. Entretien avec le directeur du Graap, Jean-Pierre Zbinden.

Trente bougies pour le Graap. Vingt-cinq pour l'Anaap et l'Afaap. Des anniversaires importants pour ces trois associations de soutien aux personnes en situation de troubles psychiques, respectivement le Groupe d'accueil et d'action psychiatrique (Graap), l'Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique (l'Anaap) et l'Association fribourgeoise action et accompagnement psychiatrique (l'Afaap). Elles sont les héritières des mouvements de l'antipsychiatrie développés dans les années post-68, et de la fin de la mission asilaire des hôpitaux des années 1980. Face à la solitude, des patients se regroupent autour de personnalités hors du commun telles que Madeleine Pont, Carmen del Fresno et Antoinette Ray. Pour retracer cette histoire de la psychiatrie, mais surtout son évolution et les perspectives d'avenir, un livre sort cette semaine: «Folie à temps partiel. D'objet de soins à citoyen», écrit par Stéphanie Romanens-Pythoud, avec la collaboration de Virginie Stucki, Krzysztof Skuza et Shirin Hatam. L'occasion de rappeler les différentes luttes des associations notamment contre le démantèlement de l'assurance invalidité, la mise sur pied de projets d'insertion et l'importance

de l'action communautaire reposant sur l'idée essentielle que les personnes concernées sont les meilleurs experts. Le livre leur donne d'ailleurs une large place pour s'exprimer sur la situation actuelle et sur leurs souhaits. Si, en trente ans, elles ont acquis des droits dont ceux d'être écoutées par le corps médical, les défis restent de taille et s'accroissent avec l'accroissement de la compétitivité dans le monde du travail. Quelques jours avant le Congrès du Graap intitulé «Tous vulnérables!» des 17 et 18 mai, entretien avec son directeur Jean-Pierre Zbinden.

questions réponses

Quel est le sens de ce livre?

On souhaitait non pas un livre d'anciens combattants, mais plutôt un moyen de créer un lien avec l'extérieur, et d'expliquer à un large public l'évolution de la psychiatrie qui va de pair avec la prise en compte de la parole des patients. Dans les années 70 et 80, leur parole n'était pas digne d'intérêt, car c'était la maladie qui parlait. Or personne est malade le 100% du temps. D'où le titre du livre. A certains moments, leur analyse peut être très claire. Car ce sont des personnes sans déficience intellectuelle, parfois très bien formées. Ce sont les troubles psychiques qui neutralisent le recours à leurs propres compétences.

Quelle est l'évolution des regards sur les maladies psychiques?

Si à la fin du siècle passé, il y a eu une déstigmatisation de la maladie, nous sommes aujourd'hui face à une re-stigmatisation. L'idée que les personnes en difficulté psychique n'ont qu'à travailler est très répandue. Si privilégier l'insertion professionnelle est une bonne chose, le comment est essentiel. S'il y a trop de pression dans les entreprises, peut-être faudrait-il penser à d'autres voies que celle du travail pour permettre aux personnes de contribuer à la société. Que ce soit par le bénévolat, des échanges de savoir... Mais il est vrai que pouvoir dire «je vais travailler» est très valorisant. Cela donne une image positive à leurs proches, à leurs familles. La grande majorité des personnes accompagnées par le Graap souhaite trouver un travail. Celui-ci permet d'acquérir des compétences professionnelles, renforce la vie sociale. Car, souvent, la maladie isole.

Quelles sont les possibilités de réinsertion dans le monde du travail?

La pression pour le retour au travail est énorme. Or comment gérer une disponibilité fluctuante des com-



Les trois associations se sont mobilisées dans la rue contre la 5^e révision de l'assurance invalidité.

pétences dans notre système économique qui chasse tous les moments de décompression et de moindre activité. Plus que le travail, c'est souvent le contexte qui crée l'altération des compétences. Face aux réticences d'employer ces personnes (souvent à l'AI), de la part des patrons mais aussi des collègues qui sont eux aussi sous pression et risquent donc d'être ralentis, nous avons mis sur pied deux socio-entreprises. Ce ne sont pas des ateliers protégés, mais des entreprises où travaillent des équipes mixtes. L'une d'elles est une garderie d'intégration d'enfants allophones, et l'autre de numérisation qui gère entre autres le courrier du Service de la population (Spop). Dans ce cadre, nous sommes toujours preneurs de mandats de numérisation d'archives pour pouvoir travailler dans des flux non tendus.

Quels sont les défis du Graap?

Nous espérons développer nos socio-entreprises, dont les exigences sont plus proches du monde du travail. Car passer d'un atelier protégé au monde économique actuel reste difficile. Nous souhaitons aussi réussir à mieux rétribuer les personnes. Parallèlement, si le Graap a su donner une place aux paroles des

personnes en situation de troubles psychiques, au travers de la récolte de nombreux témoignages, il serait bon de développer la reconnaissance d'une expertise basée sur le vécu. Par des démarches collectives nous voulons offrir l'opportunité à la personne de développer des savoirs et des compétences qui lui permettent de formuler une analyse en dépassant sa propre histoire personnelle.

Votre colloque s'intitule «Tous vulnérables!» pourquoi?

On déclare des populations vulnérables. Or nous le sommes tous. Alors que c'est vu encore comme négatif, user d'accorder une place à ces vulnérabilités peut donner accès à de précieuses ressources. C'est ce message que nous voulons faire passer au travers de ce colloque, du livre, et d'une pièce de théâtre cet automne.

Propos recueillis par Aline Andrey

«Folie à temps partiel. D'objet de soins à citoyen», Stéphanie Romanens-Pythoud, avec la collaboration de Virginie Stucki, Krzysztof Skuza et Shirin Hatam. Editions Médecine et Hygiène, 2017, en librairie dès la mi-juin.

Morceau choisi:

Il y a dix ans, Dominique Scheder (artiste-chansonnier, ndr) écrivait à propos du Graap: «Dès le premier soir, nous sentons la chaleur d'un foyer où chacun a sa place, comme à la soupe, après le travail aux champs. Le messianisme de certains de nos délires trouve là son content de simple universalité. Nous nous sentons compris. Pas de grand discours psychologisant qui enferme la personne dans un carcan de mots vides et pollicés. Pas de vaine discussion. Pas de ces lourds silences des colloques de l'hôpital psychiatrique, mais un feu de paroles où chacun amène sa branche de bois mort. Un feu qui réchauffe le cœur. Alors nos visages s'éclaircissent et l'on se reconnaît. Pas si fous ces bons-hommes! Pas folle la guêpe! Notre vieille folle aurait-elle un sens?»



Action à Neuchâtel.